

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

BULLETIN

DE LA

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES . (ANNÉES 1930-1934)
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XLVII^e VOLUME



RODEZ

IMPRIMERIE P. CARRÈRE (MAISON FONDÉE EN 1624)

1935

EN SUIVANT LA VOIE ROMAINE DE PARIS A ORLEANS

I

LA VOIE ROMAINE

Les plus anciennes de nos routes ne sont pas spécifiquement romaines. A l'époque de la Gaule indépendante, de grandes pistes étaient déjà frayées; les conquérants les utilisèrent, les rendirent plus carrossables. Et puis, nombre de nos modestes chemins ruraux d'aujourd'hui sont sans doute tracés et foulés depuis des millénaires. Ne fallait-il pas des sentiers pour mener à la rivière où les premiers hommes trouvaient une partie de leur nourriture? aux endroits de la forêt où les pièges étaient tendus? N'en fallait-il pas aux Gaulois pour atteindre les clairières où poussaient les céréales? l'endroit de refuge en cas d'alerte? les huttes rondes de pierres sèches ou de torchis élevées dans une combe retirée de la sylvie sans fin!

De la limite de notre département en venant de Paris et jusqu'à Arpajon, le tracé de la route d'Orléans avant les redressements des XVII^e et XVIII^e siècles sert le plus souvent de limites entre les paroisses; il les a donc précédées et sans aucun doute, c'est la voie romaine Lutetia-Genabum qui figure sur la carte de Peutinger.

Le chemin antique traversait le vieil Antony, là où se greffait sur lui un autre chemin, celui de Chartres qui au XVII^e siècle a vu son point de départ reporté sur l'emplacement de nos jours. Au plan-terrier d'Antony il n'est plus que la Voie du marché, coupant le tracé actuel un peu au

sud du Petit Massy. A partir de ce point, la vieille route n'existe plus, mais on peut néanmoins la suivre dans les terres, car c'est la limite entre Antony et Massy d'un côté, Wissous et Chilly de l'autre; elle retrouve celle d'aujourd'hui au-dessous du lieu dit : les 4 Fourchettes du territoire de Chilly. Le plan du marquisat de Longjumeau l'a conservée sous forme d'un double pointillé, et le plan cadastral de Chilly en rappelle aussi le souvenir avec son champier dénommé : l'Ancienne Grande Route.

Longjumeau formait encore à la fin du XVIII^e siècle une agglomération dépendant de trois paroisses distinctes. Longjumeau proprement dit, groupé autour de l'église, sur la rive droite de l'Yvette, comprit à l'origine Ballainvilliers qui n'en fut détaché qu'en 1265 pour former une nouvelle paroisse; il se prolongeait aussi sur l'autre rive par une bande de terre s'enfonçant comme un coin entre le Longjumeau de Champlan et celui de Chilly; cette bande de terre fut empruntée depuis le moyen âge tout au moins par la route d'Orléans (aujourd'hui Grande Rue), avant de franchir l'Yvette. Mais il se pourrait qu'à travers les marécages, la voie romaine eût passé sur les limites actuelles de Longjumeau, Champlan et Saulx-les-Chartreux qui suivent à très peu de distance le tracé de nos jours, et eût rejoint directement, entre Longjumeau et le hameau de Saulxier, le chemin de terre dont il va être question.

En face des maisons du Choléra, un chemin rural se raccorde maintenant avec la route nationale, c'est la voie romaine connue dans les anciens titres locaux sous le nom de Vieux Grand Chemin. Elle présente des solutions de continuité, mais il est facile de la retrouver entièrement, puisqu'elle forme encore la limite entre Saulx-les-Chartreux et Ballainvilliers, jalonnée par 2 grosses pierres de grès dégrossies; elle s'approche du rocher de Saulx, là au pied duquel sa cuvette est reconnaissable, puis elle franchit le ruisseau le Roullon, proche une borne seigneuriale restée debout. Ici, depuis 1507, l'existence d'un pont est révélée, le pont Bé-

nard ou Bernard que le plan-terrier des Chartreux indique en 1731 comme démolì, ce qui n'a rien de surprenant, la rectification de la vieille route « depuis Longjumeau jusque et passé les allées de Villebousin », dit un document des archives du Plessis-Saint-Père, ayant été effectuée dans les premières années du XVIII^e siècle. Le point qui fut alors construit sur la nouvelle route en remplacement du pont Bernard, porte à la clef de voûte une magnifique fleur de lis, sculptée dans la pierre. Auprès de la borne seigneuriale qui est une des limites de la propriété des Chartreux de Saulx, on a découvert, il y a quelque 35 ans, des tombes présentant les mêmes caractéristiques que celles de Linas dont je parlerai plus loin.

Sous le nom de Chemin des Postes, l'ancienne route, après s'être approchée des fossés du château du Plessis-Saint-Père aujourd'hui transformé en ferme, traverse la Ville du Bois et à la Maison Perdue, passe sur la gauche du tracé de nos jours pour rejoindre Montlhéry. En escalada-t-elle le piton ? C'est peu probable, bien qu'on puisse admettre qu'il y eut là tout d'abord un petit oppidum gaulois, puis un poste d'observation de la station romaine de Saint-Michel. De la Maison Perdue à l'entrée de Linas, le redressement fut opéré avant 1744, puisqu'il figure sur la carte de Cassini, ce qui permit par la suite d'éviter la route qui depuis au moins le XII^e siècle traversait Montlhéry, avec sa longue montée commençant à la porte de Paris et sa descente très rapide et dangereuse aussitôt franchie la porte Baudry, à l'autre extrémité du bourg.

Après Montlhéry, la voie romaine laissant la route actuelle sur la droite, passait auprès de l'église de Linas; non loin, on en a retrouvé un tronçon avec des cercueils en calcaire couverts de dalles et d'autres plus anciens, formés de grandes tuiles encastrées et renfermant des monnaies des III^e et IV^e siècles. Elle sert un moment de séparation entre Linas et Leuville, s'approche de ce village et se dirige ensuite sur Arpajon, dont le nom ancien est Châtres. A peu de distance

de Leuville, son tracé devient incertain; ou bien c'est la grande rue du village de Saint-Germain, au-dessus de laquelle on trouve un lieu dit : Le Camp, ou bien, c'est le chemin qui longe au Nord le parc de Chanteloup tel qu'il figure sur une aquarelle de 1699 et sur le plan gravé du marquisat d'Arpajon. La route actuelle par la Grande Folie est postérieure à 1720.

Dans Arpajon, le chemin antique a été emprunté par la Grande Rue et la rue Pasteur; il forme ensuite la limite entre Arpajon et la Norville, laisse Avrainville sur la gauche et va effleurer Torfou. C'est le chemin des Postes du plan cadastral d'Avrainville, la Vieille Route ou l'ancienne Route d'Orléans de celui de Boissy-sous-Saint-Yon. Le tracé actuel quittant Arpajon à la porte dite d'Etampes, est à peu près contemporain de la création du marquisat, mais auprès de l'ermitage de Saint-Blaise, il a subi un nouveau déplacement, au cours du XVIII^e siècle.

Châtres, station romaine qui prit un certain développement sous la première race de nos rois, fut un nœud de routes important : grand chemin d'Orléans, voie de Chartres par la vallée de l'Orge, voie de Châteaudun, par celle de la Renarde.

D'Antony à Arpajon, la route d'Orléans fut coupée par deux voies transversales, dès la plus haute antiquité. De Palaiseau, en suivant la vallée inférieure de l'Yvette, le vieux chemin de Corbeil s'approchait de Longjumeau, se dirigeait ensuite sur Savigny d'où il rejoignait par les hauteurs, un autre grand chemin côtoyant la rive gauche de la Seine, en dehors de la limite des marécages. Dans Savigny, il fut la Vieille Rue, dont il n'existe plus qu'une très faible partie longeant les communs du château; l'examen des lieux laisse supposer qu'au moyen-âge, il fut détourné vers Morsang, par la création du grand parc. A Sillery, près d'Epinau-sur-Orge, en bordure de ce vieux chemin de Corbeil, on a mis au jour, tout récemment, des vestiges et des monnaies remontant aux premiers siècles de notre ère.

Une route venant de la direction de Limours, passait non loin du Déluge de Marcoussis où on a trouvé des substructions et des conduites d'eau, au pied de la colline de Montlhéry vers Linas où elle coupait la voie antique d'Orléans, franchissait l'Orge au gué Perreux (nom significatif) à peu de distance d'une fontaine vénérée qui nous reporte au culte druidique des forêts et des sources, et sous le nom de Chemin de Jules César, limite de paroisses sur tout son parcours, rejoignait Essonnes. Il en a été repéré une partie en blocage entre Saint-Michel et Brétigny. Un autre tronçon a été découvert plus au nord, sur Fleury-Mérogis, mais sa situation laisse supposer qu'il appartient à un autre chemin que celui de Jules César.

Auprès de Montlhéry, sans pouvoir préciser mieux, une voie secondaire, sinon romaine, du moins très ancienne et se branchant vraisemblablement sur le grand chemin d'Orléans, traversait les marécages de l'Orge sur un long pont, passait auprès du Perray (synonyme de la pierrée) et, dans les derniers triages de la forêt de Sequigny allait retrouver le vieux chemin de Corbeil, venant de Longjumeau. En ces derniers temps, M. Chaudun a signalé une partie pavée visible de cette voie secondaire, comme étant en bordure de l'exploitation rurale gallo-romaine de Villemoisson.

II

LES LOCALITÉ

Toutes les localités de notre département, situées d'Antony à Arpajon sur la route d'Orléans et dans un rayon d'une lieue à droite et à gauche de cette voie, sont antérieures à l'an mil. Le nom de quelques-unes n'apparaît dans l'histoire écrite que postérieurement à cette date, mais le fait qu'au XII^e siècle, elles constituaient des agglomérations, centres d'une entité féodale, est un indice qu'il faut reporter leur origine bien plus loin dans le passé.

Trois groupements sont à considérer : le premier sur les ourlets occidental et méridional du plateau de Longboyau, le second autour de la butte de Montlhéry et le long du chemin de Jules César, le troisième, dans le bassin où se réunissent l'Orge, la Remarde et la Renarde.

Premier groupement. — Au IX^e siècle, autour du plateau de Longboyau, de Châtenay jusqu'au delà du confluent de l'Orge et de l'Yvette, on trouve une grande étendue de terres essartées, de prés, de vignes; c'est le domaine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, donation de Pépin le Bref, avec les villages d'Antony, Verrières au milieu d'importantes châtaigneraies, Massy, Palaiseau déjà connu au VI^e siècle, et peut-être aussi Vauhallan, Villebois et Champlan où Lebeuf croit reconnaître le Pladanum, d'une charte de 670, avec le fisc de Nozay, se reliant au grand colonage d'Épinay qui débordait sur les territoires actuels de Balizy, aujourd'hui hameau de Longjumeau, Ballainvilliers, Villiers-sur-Orge, Savigny, Villemoisson et même Morsang (un champier cadastral de cette commune porte toujours le nom de Saint-Germain). Le fisc dit de Nozay a peut-être été le point de départ du village de la Ville du Bois où l'abbaye parisienne tenait encore quelques biens au moyen âge. Sur le Longboyau, face à Massy, elle possédait des colons jusqu'à Paray.

Les dîmes du Nozay du plateau qui n'appartenait pas à Saint-Germain-des-Prés furent données au XI^e siècle par le chevalier Ansold aux chanoines de Saint-Denis de la Chartre; en 636 Saulx était remis en toute propriété par Dagobert à l'abbaye de Saint-Denis; quant à Longjumeau et Chilly, ce furent des fiscois royaux, au moins jusqu'au XII^e siècle.

D'ailleurs, la région était déjà parcourue et habitée depuis longtemps, ainsi qu'en témoignent maintes trouvailles faites, ici et là, fortuitement. Mais combien d'entre elles sont restées ignorées, connues seulement de leur inventeur! Combien de secrets restent encore inviolés, attendant un heureux

coup de pioche pour être décelés! Les instruments des différents âges de la pierre n'y sont pas rares; citons aussi les abris sous roche de Villebon et d'Épinay, les cimetières de Palaiseau et de Ballainvilliers, la sépulture isolée de Wissous avec une grosse pierre, la Bonne, encore debout sur le territoire de cette commune au XVI^e siècle, les monnaies, statuettes, poteries, substructions, etc., trouvées à Chilly, Saulx, Lunezy, Sillery, Épinay et Villemoisson. Au IV^e siècle, les ingénieurs romains captaient toutes les sources entre Chilly et Champagne, et les rassemblaient dans un bassin collecteur au nord de Wissous, afin d'assurer, suivant certains historiens, l'alimentation en eau des bains publics dont l'emplacement a été mis au jour à Paris, dans les rues Jean-de-Beauvais, Thénard et devant le Collège de France, ou des thermes impériaux de Lutèce, suivant d'autres. Un croquis du XVII^e siècle appelle cette antique canalisation de la plaine de Longboyau, l'aqueduc de Julien l'Apostat.

Deuxième groupement. — En 768, Pépin le Bref donnait à l'abbaye de Saint-Denis, l'Yveline, en partie défrichée, avec ses métairies, ses terres, ses prés, ses vignes et ses villages désignés nommément : *Actricomonte cum integritate*, dit textuellement la charte, en est un. Lebeuf, puis Malte-Brun y ont reconnu Montlhéry. Ce n'est pas certain, car si on repère sur la carte tous les lieux mentionnés dans la donation et dans la confirmation de Charlemagne, datée de 774, on constate que la forêt concédée est enfermée dans les limites de ce qui sera plus tard la châellenie de Saint-Léger; de plus, comme cette partie boisée ne constituait pas une unité administrative, la charte de Charlemagne fournit des précisions sur les cantons du Madrie, du Pincerai, du Parisis, de l'Étampais et du Chartrain dont elle était formée; il n'y est nullement question du pays de Châtres ou Châtrai dans lequel le territoire de Montlhéry était englobé.

A l'ouest de la colline de Montlhéry, la région du Déluge était déjà habitée aux débuts de l'ère chrétienne. Bution, au VII^e siècle, possession de Saint-Vandrille, est le commence-

ment de l'agglomération de Marcoussis dont le nom apparaît en 854 dans l'histoire. L'abbatiale de Linas, antérieure à 880, possédait un colonage comptant en 980, vingt ménages dans le village même, autant à Viviers et trois à Villeziers. Les cercueils avec croix gravées que l'on a découverts à Linas montrent que le christianisme prêché par l'apôtre saint Yon, était déjà la religion du pays au IV^e siècle.

Sur la rive droite de l'Orge, face à Montlhéry, les essartements ne paraissent pas avoir été poussés vigoureusement. Il y avait par là Romenor, station romaine (aujourd'hui St-Michel-sur-Orge), dont un chemin de la forêt de Sainte-Geneviève, la Route du Camp, a conservé le souvenir. En 980, Hugues Capet, gratifie l'abbaye de Saint-Magloire de certaines parties de territoire entre Seine et Orge; c'est ainsi que nous sont dévoilés Morsang et Séquigny (nom primitif de Sainte-Geneviève-des-Bois). Dix-sept ans plus tard, le roi Robert complète la donation de son père; il attribue à la même abbaye le village de Guiperreux dont la chapelle servit d'abord aux besoins spirituels de ses habitants et de ceux de Longpont.

Dispersés au hasard des défrichements sur l'étendue ou la périphérie des grands domaines fonciers, les emplacements de quelques habitations de colons se sont perpétués jusqu'à nous, comme centres habités : *mansios* d'où le mot français ménil est dérivé comme diminutif, *villaria*, ancêtres de nos villiers, *villae* qui au temps de Charlemagne désignent déjà des villages avec leur territoire. On ne saurait, on le conçoit, attribuer une date précise d'origine à ces demeures isolées des premiers pionniers agricoles, mais il n'est pas douteux qu'elles sont, pour la plupart, aussi anciennes que les plus vieilles localités dont le nom nous est parvenu par la documentation écrite. Elles assurent la liaison entre les deux groupements dont je viens de parler : Le Ménil-Longpont, Le Ménil-Forget, écart de Nozay, le Ménil de Marcoussis, Villaines et Vilgénis sur Massy, Ville-Milan, embryon de Wissous, Villebon, Villejust, la Ville-Dieu de Saulx, Ville-

bousin, Villemoissons, Amblainvilliers près de Verrières, Gomonvilliers près de Vauhallan, le Villiers de Villebon, le Villiers et le Villarceau de Nozay, Villehiers aujourd'hui Villeziers près de Saint-Jean de Beaugard, Ballainvilliers et Villiers-sur-Orge. Une remarque est à faire, c'est que dans la formation de certains noms de localités ci-dessus indiquées, le terme ville commence le mot, tandis que plus au sud, là où n'apparaissent pas les villiers, c'est le contraire qui se produit, il joue le rôle de suffixe. Et de cette constatation, on pourrait peut-être conclure que le peuplement de la zone Palaiseau-Montlhéry n'a pas commencé dans les mêmes conditions et à la même époque qu'aux environs d'Arpajon.

Troisième groupement. — Châtres fut le lieu de stationnement d'une légion. Une monnaie mérovingienne y fut frappée. Au VI^e siècle, il donne son nom à un nouveau pagus que le biographe de saint Vandrille appelle le Castrinse. Pour Nithard, c'est le *pagus Castrensis* entre l'Etampois et le Parisis. Il en est fait encore mention dans un capitulaire de Louis le Débonnaire. Un diplôme de Charles le Chauve, daté de 854, le situe entre l'Etampois et le Pincerai, ce qui augmente son étendue initiale et l'enferme à l'époque, dans les limites de l'archidiaconé de Josas.

Sous la protection du camp romain de Châtres, le déboisement commencé dès l'époque gauloise, s'amplifie et bientôt tout le bassin où se rassemblent l'Orge, la Remarde et la Renarde est essarté; les vestiges de la période gallo-romaine y sont nombreux, ce qui est un témoignage de la haute ancienneté des localités des environs d'Arpajon. Pourtant le nom de certaines d'entre elles n'apparaît que dans les cartulaires du moyen âge et c'est le cas de Leuville, d'Avrainville, de Cheptainville, de Guiberville et d'Egly.

La Norville, la Bretonnière, Saint-Germain où naquit au VII^e siècle, Saint Corbinien, l'apôtre de la Bavière, firent sans doute partie de l'agglomération primitive de Châtres. La Bretonnière peut très bien avoir été l'habitat d'une colonie de Bretons, inféodée aux Romains ou aux Francs, et

dont quelques familles se seront essaimées par la suite pour aller fonder tout proche, le Brétigny-sur-Orge de nos jours, et les deux Brétigny, écarts respectifs de Breux et de Breuillet.

Bruyères-le-Châtel est-il le « Brocaria propé de fluviolo Urbia » d'une charte de 670? Lebeuf le croit, mais je n'ose le suivre, car cette antique localité, située dans le pays d'Etampes par le même document, pourrait mieux s'identifier avec La Brière, non loin de Dourdan. Quoiqu'il en soit, Bruyères-le-Châtel avec ses vestiges anciens dont deux menhirs, peut revendiquer le plus lointain passé.

Ollainville est déjà repéré en 690 par son monastère d'hommes dont Vigor était l'abbé; quant à Leudeville, connu dès l'époque mérovingienne par la frappe d'une monnaie, c'est la *Villa Ludolmis* du polyptique d'Irminon. Enfin, le plan cadastral de la Norville, nous a légué les lieux dits : la Grosse Borne et les Arènes, et celui d'Avrainville, la Grosse Pierre, monument mégalithique ou borne milliaire, on ne sait.

L. RISCH.